

Synthèse du rapport du Pr. Borasio

"Le centre de soins palliatifs à Martigny et son développement en Valais "

L'offre de soins palliatifs en Valais romand présente une importante marge d'amélioration, à tous les niveaux de la prise en charge et dans tous les contextes de soins. Pour exploiter cette marge, il est nécessaire de créer une offre de soins palliatifs de qualité, bien coordonnée, et adaptée aux besoins du terrain. Le leadership du Centre de soins palliatifs spécialisés de Martigny et de son équipe mobile est primordial dans cette évolution.

La Ville de Martigny a manifesté son intérêt pour le développement de la structure de soins palliatifs existante au Coude du Rhône et souhaitait proposer celui-ci dans le cadre d'une vision politique de la santé cantonale. Afin de se faire un avis sur les opportunités de développement et la constitution d'un pôle de compétence à Martigny, le Conseil municipal a mandaté le Professeur Gian Domenico BORASIO en novembre 2015 pour l'établissement d'un rapport. Remise à la Ville de Martigny, l'étude réalisée démontre que la situation du Valais romand offre d'excellentes opportunités de développement des soins palliatifs. Le Centre de soins palliatifs de Martigny a de plus les compétences et l'envergure pour chapeauter et coordonner ce développement. Toutefois, pour ce faire, le Centre a besoin d'un renforcement majeur en termes de dotation et de locaux. Cela devient par ailleurs de plus en plus urgent en raison de l'évolution démographique attendue pour les prochaines années.

Mesures prioritaires

Un renforcement majeur et urgent de la dotation médicale, infirmière et thérapeutique du Centre de soins palliatifs de Martigny, pour lui permettre de :

- élargir son unité de soins palliatifs à 12 lits dans le bref terme (prémisse : une adaptation architecturale suffisante aux nécessités des soins palliatifs aigus)
- renforcer l'équipe mobile des soins palliatifs pour lui permettre de
 - être présente et active dans tous les contextes de soins (hôpitaux, centres gériatriques, EMS, domicile, etc.)
 - couvrir tout le territoire du Valais romand
 - offrir à terme une gamme de prestations élargie, comprenant aussi des prestations de 1^{ère} ligne, de façon toujours subsidiaire et adaptée aux nécessités du terrain

- offrir un piquet téléphonique, à terme avec possibilité de déplacement hors heures de travail, pour optimiser le maintien à domicile des patients
- renforcer son offre de formation pour les professionnels de la 1^{ère} ligne

Développements à envisager

- gérer une unité de soins palliatifs spécialisée (et labellisée) de 8 lits à orientation gériatrique qui serait à créer à Sierre (sous la direction du Centre de Martigny).
- gérer à terme des « lits identifiés » dans l'Hôpital de Sion avec une antenne de l'EMSP.
- collaborer étroitement avec la Maison de soins palliatifs à Sion, à condition qu'elle soit inscrite dans une stratégie cantonale cohérente et qu'une convention de collaboration soit établi au préalable avec l'Hôpital du Valais et le Centre de Martigny.
- développer un programme de formation accessible à tous les professionnels de la santé du canton et coordonné par le Centre de Martigny en collaboration avec les HES pour améliorer les compétences au niveau des soins palliatifs généraux.

Pièges à éviter

- Une confusion entre les soins palliatifs généraux (qui sont le domaine de tous les professionnels de la santé, dont malheureusement la majorité n'a pas été suffisamment formée pour cette tâche) et les soins palliatifs spécialisés, qui ne devraient toucher directement qu'environ 20% des situations palliatives.
- Une prolifération non coordonnée de plusieurs initiatives de type « palliatif » issues du terrain. Si d'une part ces initiatives cherchent effectivement à répondre à des besoins exprimés par la population, d'autre part le risque d'échec est considérable si elles ne sont pas reconduites dans une stratégie cantonale cohérente et durable.
- Une concurrence malsaine entre différentes institutions de soins palliatifs, notamment la Maison de Sion versus les unités aiguës de soins palliatifs : leurs rôles dans la prise en charge sont complémentaires, et nécessitent une coordination et collaboration étroite.

Informations et précisions :

Mme Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ, Présidente de Martigny - ☎ 027/721.21.11

Rapport du Pr Borasio disponible sur : www.martigny.ch/soins-palliatifs